

Séance du Conseil Général, le 04.10.2023

Motion: Modification de l'Ordonnance sur le fonds spécial relatif à l'encouragement communal pour une utilisation rationnelle de l'énergie (OECUREN)

Résumé

Le prix de l'électricité flambe avec des prévisions de ne pas s'arrêter là, et le spectre d'une crise importante d'approvisionnement en électricité, plane sur l'Europe, avec laquelle nous sommes interconnectés. Dans ce contexte, réduire la consommation d'électricité est imminent, et avec le remplacement des lampes, le remplacement des grands appareils électroménagers avec des nouveaux, de classe de consommation très faible, AAA ou A+, est une mesure de sobriété avec effet d'économie instantané.

Nous demandons de réduire de moitié le montant attribué à l' Article 16 aux CECB, et **d'introduire une subvention de 250 CHF pour les remplace ment des appareils électroménagers.**

Développement

L'Ordonnance sur le fonds spécial relatif à l'encouragement communal pour une utilisation rationnelle de l'énergie (OECUREN) a été publiée et mise en application depuis le début de cette année. Beaucoup de temps depuis que, la Commission de l'Énergie dans sa première législature a travaillé sur le règlement d'application (2012-2016) et malheureusement, sans y tenir compte de ce travail. Une des mesures proposés dans le travail de la COMEN, était une subvention importante pour le remplacement des appareils électroménagers.

Concernant le point 16 de L'Ordonnance OECUREN, «Art. 16 Attribution d'un soutien unique de 500 CHF pour la réalisation d'un CECB Plus», je vous signale que le canton de Berne par le Programme Bâtiments, octroie une subvention importante pour l'établissement des CECB. Le montant accordé par la commune est trop grand, alors qu'une mesure importante, celle du remplacement des appareils électroménagers, n'est pas subventionné.

Pas seulement l'effet immédiat d'économie d'énergie, mais **l'accès des locataires au fond spécial auquel ils participent également**, devrait faire une priorité dans l'application de cette nouvelle mesure.

Nous remercions le Conseil Municipal de modifier l'OECUREN au plus vite, dans ce sens.

Pour le Forum Neuvevillois, Sanda Orha